

18 FEV. 2019

CHEF DU SERVICE FORMATION DU GROUPEMENT TERRITORIAL SUD-OUEST

Sous l'autorité hiérarchique du chef du groupement territorial Sud-Ouest et fonctionnelle du chef du groupement Formation-sports, le chef du service formation a pour mission de relayer à l'échelle de son territoire, le déploiement de la politique de formation de l'établissement. Du recensement des besoins à la mise en œuvre des formations, le chef de service formation doit avoir une action mobilisatrice sur les ressources présentes sur le territoire. Il propose pour validation au chef de groupement territorial la priorisation des envois en stage.

Missions :

- Déploiement sur le groupement des politiques départementales en matière de formation ;
- Mise en œuvre et développement des actions de formation de proximité adaptées aux risques locaux dans le cadre de la planification départementale ;
- Développement des manœuvres et exercices inter-centres dans le cadre de la planification départementale ;
- Coordination des équipes nécessaires à l'organisation des stages ;
- Suivi de la mise en œuvre des actions de formation définies dans le plan de formation ;
- Participation en tant que formateur et jury aux actions de formation ;
- Recensement et analyse des besoins en formation ;
- Hiérarchisation des envois en stage :
 - Etat des compétences au sein de chaque CIS ;
 - Etat de la disponibilité des compétences dans chaque CIS.
- Contribution à l'organisation et à la participation aux manifestations sportives départementales et locales ;
- Contribution à la création du calendrier annuel départemental de formation ;
- Participation aux comités pédagogiques ;
- Evaluation de la qualité des actions réalisées sur le territoire (production d'indicateurs, de tableaux de bord et de propositions d'amélioration) ;
- Participation aux conseils et comités de groupement territorial et aux réunions de coordination fonctionnelle ;
- Participation à la chaîne de commandement opérationnel (chef de colonne et/ou chef de groupe). Les permanences opérationnelles en qualité de chef de groupe seront assurées sur le bassin de Bain de Bretagne (régime d'astreintes hebdomadaires).

Profil souhaité :

- Etre capable de mobiliser, de convaincre, d'animer une réunion ;
- Maîtriser les principes de la formation pour adultes ;
- Etre capable d'organiser une action de formation ;
- Etre capable d'utiliser les outils de bureautique et de communication (e-doc – Typo 3) ;
- Faire preuve de disponibilité (hors heures et jours ouvrés) ;
- Faire preuve d'autonomie, d'adaptation, de réactivité ;
- Etre force de proposition et en capacité de rendre compte
- Etre capable de commander une colonne opérationnelle (GOC4 apprécié) ;

Grade : Capitaine.

Informations complémentaires : Le lieu de résidence, lors de la prise d'astreinte de chef de colonne ou de chef de groupe, devra se situer dans le périmètre compatible avec cette astreinte ;

Renseignements complémentaires : Commandant Jean-François MEUR – Chef Groupement Territorial Sud-ouest – Tél. : 06 33 31 65 72 .

Lieu de travail : BAIN-DE BRETAGNE

NB : les candidats se verront proposer un test de personnalité.

Le Directeur des Ressources Humaines



Lieutenant-Colonel Laurent BENEDITTINI

Adresser lettre de motivation et curriculum vitae avec adresse mail à Monsieur le Président soit :

PAR COURRIER (sous couvert de la voie hiérarchique pour les candidatures internes) à : Monsieur le Président
Service Départemental d'incendie et de Secours d'Ille et Vilaine
2, rue du Moulin de Joué – BP 80127 - 35701 RENNES Cedex 7

avec copie à : rh-recrutement@sdis35.fr

Date limite de réception des candidatures : 30 MARS 2019